Demande d'occupation du domaine public

Toute occupation du domaine public doit faire l’objet d’une autorisation préalable.

La demande d’autorisation doit être faite auprès des services techniques de la ville en utilisant les formulaires ci-dessous. Selon son objet, **un délai de 15 jours à 3 semaines** est nécessaire pour instruire le dossier.

Certaines natures d'occupation font l'objet d'une redevance.



Liens utiles
Demande d'autorisation pour un déménagement/emménagement
Demande de circulation de poids lourds pour livraison de matériel de chantier
Demande de livraison de combustibles ou matériaux hors matériel de chantier
Demande d’occupation du domaine public à destination commerciale
Demande d’occupation du domaine public pour l'installation de benne(s)
Demande d’occupation du domaine public pour l'installation d'une terrasse
Demande d’occupation du domaine public pour l'installation d'un échafaudage
Contact

Services techniques :

Courriel : services.techniques@lafrettesurseine.fr

Téléphone : 01.39.31.50.16